

**PLAN DE MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LES
LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
2024-2031**

Rapport d'évaluation

2024-2025



Secrétariat aux langues officielles
Ministère des Affaires intergouvernementales

Secrétariat aux langues officielles

Affaires intergouvernementales

RAPPORT D'ÉVALUATION 2024 - 2025

Province du Nouveau-Brunswick

C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA

ISBN: 978-1-4605-4439-6 (version imprimée bilingue)

ISBN: 978-1-4605-4441-9 (version PDF française)

ISBN: 978-1-4605-4440-2 (version PDF anglaise)

Période d'activités : 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Date d'impression: Janvier 2026

Lettres d'accompagnement

De la première ministre à la lieutenant-gouverneure

■ **L'honorable Louise Imbeault**

Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'évaluation du Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025.

Rapport respectueusement soumis par



L'honorable Susan Holt

Première ministre
Ministre responsable des Langues officielles

De la sous-ministre à la première ministre

■ **L'honorable Susan Holt**

Première ministre et ministre responsable des Langues officielles

Madame la Première ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'évaluation du Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, pour la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025.

Rapport respectueusement soumis par



Hélène Bouchard

Sous-ministre responsable des Langues officielles

Table des matières

Le Secrétariat aux langues officielles	5-6	Objectif stratégique n° 03	23-25
Buts et objectifs	5	Étude sur les impacts économiques du bilinguisme au Nouveau-Brunswick	24
Valeurs	5	Le bilinguisme – Une occasion en or pour le secteur touristique du Nouveau-Brunswick	24
Le rôle du Secrétariat	6	Développement économique francophone – Rendez-vous Acadie-Québec 2024 (RVAQ)	25
Plan de mise en œuvre des langues officielles du GNB	7-9	Conseil des ministres sur la francophonie canadienne – Agora sur la francophonie économique	25
Objectif stratégique n° 01	7	Objectif stratégique n° 04	26-33
Objectif stratégique n° 02	8	Lettres de mandat des ministres, des sous-ministres et des dirigeants des organismes	27
Objectif stratégique n° 03	8	Secteurs d'éducation : Immersion et enseignement postsecondaire	28
Objectif stratégique n° 04	9	Semaine du patrimoine 2025	28
Le bilinguisme au Nouveau-Brunswick et au GNB – Un portrait général	10-11	Discussion sur le bilinguisme	29
Objectif stratégique n° 01	12-17	Programme d'appui au bilinguisme du Nouveau-Brunswick (PABNB)	30
Formation du personnel sur la <i>Loi sur les langues officielles</i> et la politique sur la langue de service	13	Histoires à succès : La pièce de théâtre Becca	30
Nouvelles affiches sur l'offre active	14	Ententes intergouvernementales	31
Formation aux employés des ressources humaines	14	Ententes de coopération interprovinciales	32
Profils linguistiques des équipes	15	Centres communautaires francophones en milieu minoritaire	33
Formation en langue seconde pour assurer des services bilingues de qualité	16	Promotion	34-39
Programme d'évaluation linguistique	16	Brochures d'information sur le Secrétariat et la <i>Loi sur les langues officielles</i>	34
Questions des ministères et des organismes	17	Première Journée des langues officielles du Nouveau-Brunswick	35
Plan d'action des ministères	17	Bulletins d'information communautaires	36
Objectif stratégique n° 02	18-22	Édition spéciale bilingue du magazine culturel [EDIT]	37
Formation du personnel sur la politique sur la langue de travail	19	Messages aux employés du GNB	38
Formation en langue seconde : Rapport de progression des apprenants	20	Page Intranet	39
Créer des occasions de pratiquer la deuxième langue	20		
Dictée P.G.L de la Francophonie	21		
Boîte à outils	22		
Signature courriel et fonds d'écran	22		

Le Secrétariat aux langues officielles

Le Secrétariat aux langues officielles, une agence centrale du gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB), a été créé le 1^{er} avril 2023 en réponse à la révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick de 2021. Composé de huit employés, le Secrétariat se rapporte à la sous-ministre responsable des Langues officielles.

Le mandat du Secrétariat est d'administrer la pleine mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) au sein de l'appareil gouvernemental. De plus, il a pour mandat d'entreprendre des campagnes de sensibilisation afin de promouvoir le respect, la connaissance et la communication entre les deux communautés linguistiques et les avantages économiques du bilinguisme dans la province.

BUTS ET OBJECTIFS

1

Créer un changement culturel au sein du gouvernement et des communautés en mettant l'accent sur les aspects positifs du bilinguisme, et maintenir le niveau de bilinguisme au sein de la fonction publique.

2

Assurer la coordination et le soutien de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, tout en faisant la promotion des aspects positifs du bilinguisme.

VALEURS



RESPECT ET
TRAVAIL D'ÉQUIPE



COMMUNICATIONS
POSITIVES
ET EFFICACES



OUVERTURE AU
CHANGEMENT ET
À L'EXCELLENCE



AMÉLIORATION
CONTINUE



INNOVATION
ET CRÉATIVITÉ



Le rôle du Secrétariat

COORDINATION :

GUIDER ET
COLLABORER

Conseils d'experts :

Collaborer avec les institutions gouvernementales pour offrir des conseils stratégiques sur la *Loi sur les langues officielles*.

Engagement communautaire :

Maintenir un dialogue actif avec les partenaires clés sur le terrain pour répondre aux besoins réels.

Planification stratégique :

Élaborer et évaluer des plans d'action globaux pour assurer une mise en œuvre efficace de la *Loi* au sein des ministères et des organismes.

SOUTIEN :

ACCOMPAGNER ET
AUTONOMISER

Autonomisation des employés :

Créer un milieu de travail où les fonctionnaires peuvent s'épanouir pleinement dans les deux langues officielles.

Application des politiques :

Assurer la mise en œuvre des normes en matière de langue de service et de langue de travail, tout en favorisant une culture de respect et de diversité linguistique.

PROMOTION :

INSPIRER ET
SENSIBILISER

Campagnes dynamiques :

Faire rayonner l'importance du bilinguisme grâce à des initiatives engageantes qui renforcent les liens entre les communautés linguistiques.

Opportunités économiques :

Sensibiliser les deux communautés linguistiques aux avantages économiques du bilinguisme.

Collaboration proactive :

Conduire des discussions régulières avec des parties prenantes clés pour bâtir ensemble un avenir linguistique solide.

Plan de mise en œuvre des langues officielles du GNB

2024-2031 LANCEMENT LE 1^{ER} JUIN 2024

01

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 01 :

OFFRIR DES SERVICES BILINGUES ÉGAUX ET DE GRANDE QUALITÉ À TOUS LES GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

↓ 10 %

D'ici 2031, réduire de 10 % par an le nombre de plaintes déposées auprès du commissaire aux langues officielles (97 plaintes en 2022-2023).

↑ 90 %

D'ici 2031, maintenir au-delà de 90 % le pourcentage des gens du Nouveau-Brunswick qui sont satisfaits des services bilingues du gouvernement provincial, en termes d'égalité et de qualité (89 % en 2024).

↑ 90 %

D'ici 2031, faire en sorte que l'offre active soit faite dans les deux langues officielles dans 90 % des interactions entre le gouvernement provincial et les gens du Nouveau-Brunswick (86 % en 2024).

D'ici 2031, réviser et mettre à jour, si nécessaire, la politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l'affichage et les langues officielles.

Buts et objectifs

1

Créer un changement culturel au sein du gouvernement et des communautés en mettant l'accent sur les aspects positifs du bilinguisme, et maintenir le niveau de bilinguisme au sein de la fonction publique.

2

Assurer la coordination et le soutien de la mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, tout en faisant la promotion des aspects positifs du bilinguisme.

Values



RESPECT ET TRAVAIL D'ÉQUIPE



COMMUNICATIONS POSITIVES ET EFFICACES



OUVERTURE AU CHANGEMENT ET À L'EXCELLENCE



AMÉLIORATION CONTINUE



INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°1

Offrir des services bilingues à tous les gens du Nouveau-Brunswick

RÉSULTATS

1

D'ici 2031, réduire de 10 % par an le nombre de plaintes déposées auprès du commissaire aux langues officielles (97 plaintes en 2022-2023).

2

D'ici 2031, maintenir de 90 % le pourcentage du Nouveau-Brunswick satisfaits des services bilingues du gouvernement provincial, en termes d'égalité et de qualité (89 % en 2024).

3

D'ici 2031, faire en sorte que l'offre active soit faite dans les deux langues officielles dans 90 % des interactions entre le gouvernement provincial et les gens du Nouveau-Brunswick.

4

D'ici 2031, réviser et mettre à jour, si nécessaire, la politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur l'affichage et les langues officielles.

02

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 02 :

LES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX PEUVENT TRAVAILLER ET FAIRE CARRIÈRE DANS LA LANGUE OFFICIELLE DE LEUR CHOIX

↑ 90 %

D'ici 2031, maintenir au-delà de 90 % le pourcentage des employés du gouvernement provincial pouvant travailler dans la langue officielle de leur choix (92 % en 2024).

↑ 80 %

D'ici 2031, avoir un taux de satisfaction de 80 % parmi les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la formation en langue seconde (77 % en 2024).

↑ 75 %

D'ici 2031, faire en sorte que 75 % des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick utilisent et pratiquent leur deuxième langue officielle (71 % en 2024).

03

OBJECTIF STRATÉGIQUE NO 03 :

LES GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK COMPRENNENT LES AVANTAGES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU BILINGUISME GRÂCE À UNE COMMUNICATION AMÉLIORÉE ET EFFICACE ET À UN MEILLEUR SOUTIEN

↑ 70 %

D'ici 2031, faire en sorte que 70 % de la population du Nouveau-Brunswick comprenne les principaux objectifs de la *Loi sur les langues officielles* (66 % en 2024).

D'ici 2025, commander une étude sur les retombées économiques du bilinguisme sur le PIB de la province.

04

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 04 :

DES MESURES POSITIVES SONT MISES EN ŒUVRE POUR PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES DEUX COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES OFFICIELLES

↑ 35%

Augmenter le niveau de bilinguisme au N.-B. à 35 % d'ici 2031 (34 % en 2021).

Développer des partenariats avec les organismes communautaires qui vont aider à promouvoir la vitalité de chaque communauté de langue officielle.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°2

Les fonctionnaires provinciaux peuvent travailler et faire carrière dans la langue officielle de leur choix

RÉSULTATS

1

D'ici 2031, maintenir au-delà de 90 % le pourcentage des employés du gouvernement provincial pouvant travailler dans la langue officielle de leur choix (92 % en 2024).

2

D'ici 2031, faire en sorte que 75 % des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick utilisent et pratiquent leur deuxième langue officielle (71 % en 2024).

3

D'ici 2031, avoir un taux de satisfaction de 80 % parmi les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick en ce qui a trait à la formation en langue seconde (77 % en 2024).



ACTIONS

Veiller à ce que chaque employé comprenne la politique sur la langue de travail et à ce que chaque ministre et organisme gouvernemental comprenne ses obligations.

Élaborer une stratégie de communications internes pour encourager le personnel du

gouvernement du Nouveau-Brunswick à travailler dans la langue officielle de son choix.

Veiller à ce que tous les ministères incluent des initiatives concernant la langue de travail dans leurs plans de travail annuels et à ce qu'ils atteignent ces objectifs.

Développer de nouvelles technologies et de nouveaux outils, et les mettre à la disposition des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de travailler dans la langue officielle de leur choix.

Mettre à la disposition des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick

de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour faciliter l'apprentissage d'une deuxième langue officielle.

Élaborer un outil pour mesurer les progrès et les résultats des employés qui suivent une formation linguistique.

OBJECTIF STRATÉGIQUE N°3

Les gens du Nouveau-Brunswick comprennent mieux les retombées socio-économiques du bilinguisme grâce à une formation améliorée et efficace et à un meilleur soutien

RÉSULTATS

1

D'ici 2031, faire en sorte que 70 % de la population du Nouveau-Brunswick comprennent les principaux objectifs de la Loi sur les langues officielles (66 % en 2024).

2

D'ici 2025, commander une étude sur les retombées économiques du bilinguisme sur le PIB de la province.

Élaborer et mettre en œuvre des outils de soutien et de formation en langues officielles pour tous les employés du public et des organismes communautaires.

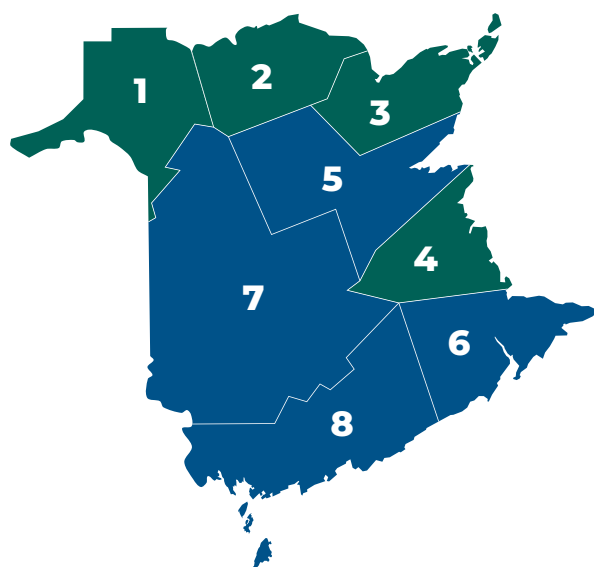
Le bilinguisme au Nouveau-Brunswick

UN PORTRAIT GÉNÉRAL

69 % SONT
ANGLOPHONES¹

30 % SONT
FRANCOPHONES¹

34 % SONT
BILINGUES¹



- 1 Nord-ouest : 88 % francophones²
- 2 Restigouche : 58 % francophones²
- 3 Péninsule acadienne : 96 % francophones²
- 4 Kent : 67 % francophones²
- 5 Grand Miramichi : 89 % anglophones²
- 6 Sud-est : 66 % anglophones²
- 7 Capitale : 92 % anglophones²
- 8 Sud-ouest : 98 % anglophones²

80 %

des résidents du Nouveau-Brunswick appuient la *Loi sur les langues officielles* et le bilinguisme.³

59 %

taux de bilinguisme des anglophones du Nouveau-Brunswick entre 25 et 54 ans qui ont fréquenté le programme d'immersion française.¹

89 %

des résidents du Nouveau-Brunswick disent avoir reçu des services du gouvernement de qualité dans la langue de leur choix.³

37 %

des élèves anglophones au Nouveau-Brunswick de 5 à 17 ans sont dans un programme d'immersion.¹

86 %

des membres du public ont été accueillis avec une offre active lors de leur interaction pour des services avec un bureau du GNB.³

20 %

des diplômés du programme d'immersion française au Nouveau-Brunswick utilisent leur langue seconde au travail de façon régulière.¹

¹ Statistique Canada, Recensement de 2021

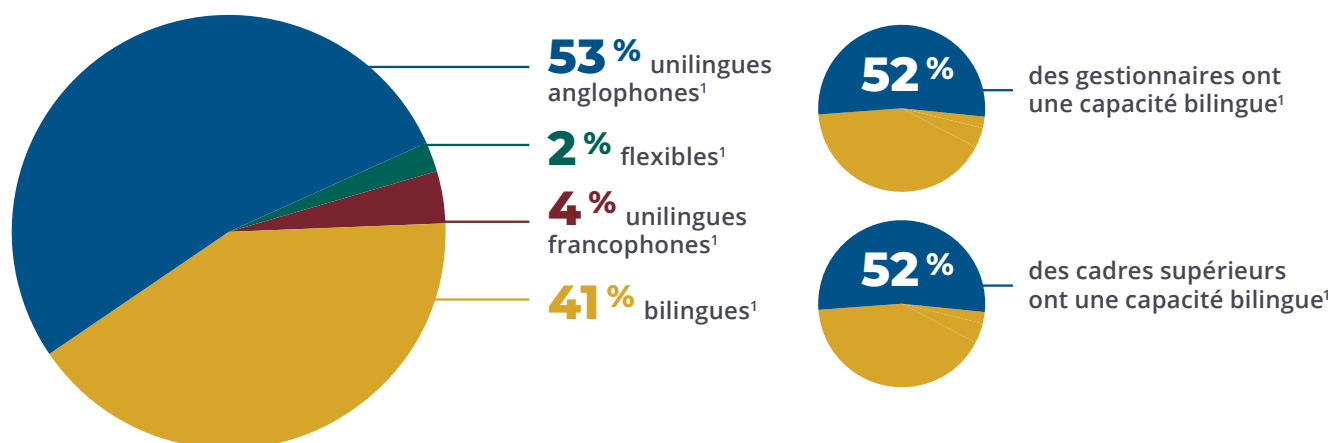
² Finn, Y., McLaughlin, J. (2021). Rapport de la Révision 2021 de la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick – Organisation, communication et engagement. <https://www.gnb.ca/fr/org/langues/rapport-revision-nb-2021.html>

³ GNB, Secrétariat aux langues officielles

Le bilinguisme au GNB

UN PORTRAIT GÉNÉRAL

DÉSIGNATION LINGUISTIQUE
DES POSTES DE LA PARTIE I



450

employés du GNB ont suivi une formation en langue seconde²



2 857

évaluations linguistiques ont été effectuées²



92 %

des employés se sentent à l'aise d'utiliser la langue officielle de leur choix en milieu de travail (81 % francophones).²



85 %

des employés se sentent à l'aise de parler la langue officielle de leur choix lors des réunions professionnelles (62 % francophones)²



75 %

des employés qui ont suivi une formation en langue seconde affirment que celle-ci répond à leurs attentes.²



93 %

des employés peuvent communiquer quotidiennement avec leur supérieur dans la langue officielle de leur choix (82 % francophones).²



93 %

des employés peuvent rédiger des documents dans la langue de leur choix (83 % francophones).²



32 %

Réduction des plaintes du public reçues par la commissaire aux langues officielles (97³ à 66⁴).

¹ GNB, Finances et Conseil du Trésor, 2021

² GNB, Secrétariat aux langues officielles, 2024

³ Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. (2024). Rapport annuel 2022-2023.

https://officiallanguages.nb.ca/wp-content/uploads/2023/12/Rapport-annuel_2022-2023.pdf

⁴ Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick. (2025). Rapport annuel 2023-2024.

<https://languesofficielles.nb.ca/wp-content/uploads/2025/01/Rapport-annuel-2023-2024.pdf>



OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 01 :

OFFRIR DES SERVICES BILINGUES ÉGAUX ET DE GRANDE QUALITÉ À TOUS LES GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* 2024-2031, le Secrétariat s'engage à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer aux gens du Nouveau-Brunswick des services gouvernementaux de qualité, bilingues, dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les régions de la province. Par sa collaboration soutenue auprès des ministères et agences du GNB, il veille à ce que les employés de la fonction publique provinciale possèdent les outils et les capacités nécessaires pour desservir la population dans les deux langues officielles et ainsi refléter la réalité du Nouveau-Brunswick.

Grâce à des actions précises, le Secrétariat croit être en mesure d'atteindre ses objectifs à court, moyen et long terme.

ACTIONS

Fournir une formation annuelle aux employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick sur les politiques relatives à la langue de service et à l'offre active.

Revoir le rôle des coordonnateurs des langues officielles et des coordonnateurs des langues secondes dans les ministères et les organismes gouvernementaux afin d'assurer l'efficacité et l'uniformité dans l'ensemble du gouvernement du Nouveau-Brunswick et de leur offrir davantage de soutien.

S'assurer que les ministères et organismes gouvernementaux incluent des objectifs spécifiques dans leurs plans d'action annuels.

Mettre en œuvre un projet pilote pour réviser les exigences en matière de profil linguistique.

Mettre en place des mécanismes de contrôle pour que les ministères et les organismes gouvernementaux s'assurent que des initiatives visant à réduire le nombre de plaintes ont été incluses dans leur plan d'action annuel.

Inclure les exigences linguistiques dans toutes les offres d'emploi du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Fournir des programmes de formation efficaces en anglais et en français pour aider tout le personnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris les cadres supérieurs, à apprendre une deuxième langue officielle afin de fournir des services de qualité dans les deux langues officielles.

FAITS SAILLANTS

La fonction publique est informée et comprend ses responsabilités à l'égard des langues officielles

FORMATION DU PERSONNEL SUR LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES ET LA POLITIQUE SUR LA LANGUE DE SERVICE

Le GNB reconnaît le rôle essentiel de son personnel dans l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Pour les appuyer, le Secrétariat a modernisé les modules de formation, lancés le 5 mai 2025, afin de clarifier les responsabilités linguistiques à tous les niveaux. Obligatoire pour tous les nouveaux employés du GNB de la Partie I et à renouveler par tous les employés aux cinq ans. Elle vise à renforcer la compréhension des obligations linguistiques et à s'assurer que le public reçoive des services bilingues de qualité.



Module 1:
Loi sur les langues officielles



L'origine de la Loi sur les langues officielles

Constatant les inégalités sociales et économiques entre les régions anglophones et francophones de la province, le gouvernement de l'époque a adopté dans les années 60 son programme Chances égales pour tous. En 1969, la *Loi sur les langues officielles*, qui faisait du français et de l'anglais les deux langues officielles du Nouveau-Brunswick, a été adoptée. La promulgation de cette Loi a fait du Nouveau-Brunswick la première province officiellement bilingue au Canada. Aujourd'hui encore, plus de 50 ans après, les résidents du Nouveau-Brunswick sont fiers du statut unique de leur province.

La Loi reconnaît le droit des gens du Nouveau-Brunswick de recevoir des services du gouvernement provincial dans la langue officielle de leur choix.

Cliquez [ici](#) pour une courte vidéo sur la *Loi sur les langues officielles*.





Module 2:
Leçon 1 : Introduction à la Politique sur la langue de service



Bonjour! Hello! - Qu'est-ce que l'offre active?

L'offre active consiste à prendre les mesures nécessaires pour informer activement le public, dès le premier point de contact, que les services sont disponibles dans les deux langues officielles.

Des services dans les deux langues officielles doivent être offerts activement dans toutes les situations. Cela comprend :

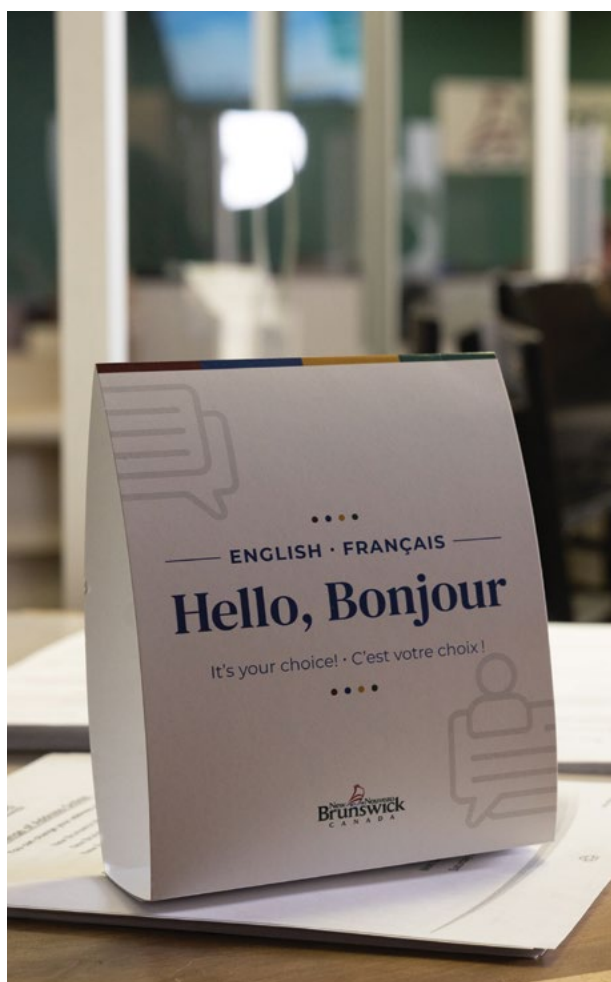
- L'accueil au téléphone
- Le service en personne
- L'aspect visuel
- Toute correspondance (y compris le courrier électronique)
- Le service électronique

Cliquez sur **Public** pour en savoir plus.

Public

NOUVELLES AFFICHES SUR L'OFFRE ACTIVE

La *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick prévoit que les ministères et les organismes du GNB doivent indiquer clairement que les services sont offerts dans les deux langues officielles. L'offre active de services est une façon claire d'informer le public que le service est disponible dans les deux langues officielles. Le Secrétariat a distribué en 2024 de nouvelles affiches sur l'offre active dans tous les ministères afin de s'assurer que les gens comprennent bien qu'ils ont droit à des services bilingues de qualité. La campagne a connu du succès alors que les nouvelles affiches sont visibles dans les bureaux du GNB à travers la province.



FORMATION AUX EMPLOYÉS DES RESSOURCES HUMAINES

La fonction publique provinciale assume la lourde responsabilité de mettre en œuvre les éléments essentiels de la *Loi*. Un élément essentiel pour respecter les engagements et atteindre les objectifs de la *Loi* est l'embauche d'une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée, ainsi que la formation continue des employés. Pour assurer une constance à travers les ministères et organismes du GNB, le Secrétariat a offert des sessions de formation aux employés des Ressources humaines sur le contenu de la *Loi sur les langues officielles* et les politiques y découlant soit celle sur la langue de service et celle sur la langue de travail. En tout, ce sont plus de huit heures de formation qui ont été offertes à une cinquantaine de professionnels des Ressources humaines du GNB. Ce partenariat aura favorisé l'échange d'idées, le partage d'outils et de bonnes pratiques. D'autres initiatives sont également prévues pour les années à venir, afin de poursuivre les efforts de sensibilisation et de renforcer la culture organisationnelle en matière de langues officielles.



Des équipes en place pour assurer des services de qualité dans les deux langues officielles

PROFILS LINGUISTIQUES DES ÉQUIPES

Depuis 1990, le gouvernement utilise l'approche d'équipe dans tous ses ministères pour fournir des services dans les deux langues officielles. Cette approche consiste à tirer parti des compétences linguistiques de tous les membres d'un groupe d'employés pour fournir un service au public dans les deux langues officielles. Un profil linguistique est défini pour chaque équipe et précise le nombre d'employés unilingues anglophones, unilingues francophones ou bilingues nécessaires.

Bien que la cible corporative de

90%

du GNB ait été atteinte en 2024-2025, il n'en demeure pas moins que le processus de détermination et de maintien des profils linguistiques est lourd et complexe.

Comme indiqué dans le plan de mise en œuvre sous la liste des actions à entreprendre, le Secrétariat a lancé en janvier 2025 un exercice d'amélioration du processus afin de faciliter les procédures entourant la composition des profils linguistiques des équipes. Trois ministères clés ont accepté d'y participer à l'exercice qui a été mené par des professionnels de la Direction des services d'appui aux projets et de consultation du ministère des Finances et du Conseil du Trésor.

Des représentants des ministères du Développement social, de Service Nouveau-Brunswick et de Finances et du Conseil du Trésor ont partagé leurs défis, leurs contraintes et leurs recommandations lors de quatre sessions de travail. Cet exercice aura permis de réduire de 60 % les étapes nécessaires à la composition des profils linguistiques, à la grande satisfaction des participants et du personnel responsables d'assurer la composition des équipes de travail dans les ministères. Il a également mis en évidence la nécessité d'uniformiser et d'améliorer les systèmes informatiques liés à la classification des postes et aux profils linguistiques existants. Une tâche à laquelle le Secrétariat s'attarde en collaboration avec les experts du Bureau du chef de l'information du GNB.



FORMATION EN LANGUE SECONDE POUR ASSURER DES SERVICES BILINGUES DE QUALITÉ

Afin d'être en mesure de fournir des services dans les deux langues officielles, le GNB embauche du personnel bilingue et offre également aux employés non bilingues la possibilité d'apprendre la deuxième langue officielle. Plus de 450 employés de la fonction publique (Partie I et Partie III) ont suivi de la formation en langue seconde en 2024-2025. La formation en langue seconde des employés du GNB est offerte par l'Université de Moncton.

Un employé qui a un contact direct avec le public peut faire une demande de formation en langue seconde. La demande doit être autorisée par le gestionnaire.

Les cours sont offerts en ligne, et le nombre d'heures varie selon les besoins des apprenants. Les inscriptions ont lieu à l'automne et en hiver. Les cours débutent en septembre et se terminent en juin. Les niveaux d'apprentissage s'étendent du niveau de base à l'avancé. Les apprenants ont également le choix de suivre les cours en groupe ou individuellement (tutorat).



PROGRAMME D'ÉVALUATION LINGUISTIQUE

Pour assurer un service bilingue de qualité, une évaluation linguistique est réalisée au début du processus d'embauche pour tout poste désigné bilingue. Elle permet de confirmer que la personne retenue possède les compétences requises dans sa seconde langue officielle pour répondre aux exigences du poste.

L'évaluation linguistique porte sur la capacité globale d'une personne à communiquer en français ou en anglais dans un contexte professionnel et social.

La compétence est l'aptitude d'une personne à parler, à lire ou à écrire en français ou en anglais, selon les critères suivants :

Fonctions ou tâches – capacité à décrire des événements, donner des explications, exprimer des opinions, et justifier une position.

Exactitude – qualité et précision du message transmis (grammaire, vocabulaire, prononciation, aisance et capacité générale à communiquer).

Contenu – se réfère aux sujets liés à la vie professionnelle et sociale.

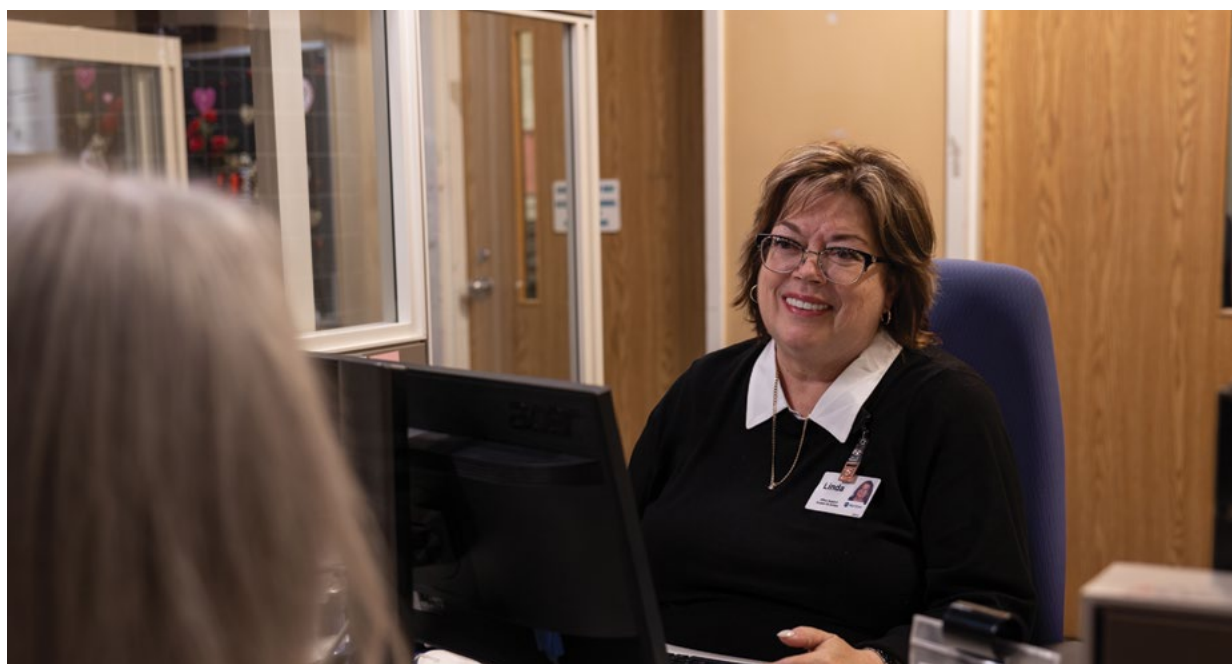
Le GNB compte trois évaluateurs linguistiques accrédités qui ont réalisé 2 857 évaluations en 2024-2025. Les évaluateurs offrent également un service de suivi et d'évaluation des progrès à ceux qui le souhaitent.



Soutien aux ministères

QUESTIONS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES

Le Secrétariat a répondu à 13 demandes de renseignements des ministères et des sociétés de la Couronne, portant sur divers dossiers liés aux langues officielles et à la politique sur la langue de service. Les questions touchaient surtout le service à la clientèle, la traduction de documents, les profils linguistiques des équipes, appels d'offres ou les communications avec le public.



PLANS D'ACTION DES MINISTÈRES

Comme stipulé dans la *Loi sur les langues officielles*, les ministères doivent élaborer leur propre plan d'action sur les langues officielles basé sur le plan général du GNB. Par le passé, chaque ministère développait son propre document sans modèle prédéfini. Afin d'assurer une cohérence et surtout une constance à travers tout l'appareil gouvernemental, le Secrétariat a développé en partenariat avec les ministères, un modèle type, uniforme, de plan de travail sur les langues officielles. Ce plan de travail type contient des indicateurs de rendement que les ministères doivent atteindre annuellement, assurant ainsi une application efficace et standardisée de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des politiques sur la langue de service et sur la langue de travail à travers tout le GNB. Les plans d'action des ministères contiennent notamment des indicateurs de rendement au niveau de la formation des employés, de la composition des profils linguistiques des équipes, de l'orientation des nouveaux employés, et des communications avec le public.

02

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 02 :

LES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX PEUVENT TRAVAILLER ET FAIRE CARRIÈRE DANS LA LANGUE OFFICIELLE DE LEUR CHOIX

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* 2024-2031, le Secrétariat s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de s'assurer que tous les employés du GNB Partie I profitent d'un environnement et d'un climat qui les encouragent à utiliser la langue officielle de leur choix dans leur milieu de travail. Par sa collaboration soutenue auprès des ministères du GNB, il veille à ce que les employés de la fonction publique provinciale se sentent prêts à utiliser la langue officielle de leur choix.

Grâce à des actions précises, le Secrétariat croit être en mesure d'atteindre ses objectifs à court, moyen et long terme.

ACTIONS

Veiller à ce que chaque employé comprenne la politique sur la langue de travail et à ce que chaque ministère et organisme gouvernemental comprenne ses obligations.

Élaborer une stratégie de communications internes pour encourager le personnel du gouvernement du Nouveau-Brunswick à travailler dans la langue officielle de son choix.

Veiller à ce que tous les ministères incluent des initiatives concernant la langue de travail dans leurs plans de travail annuels et à ce qu'ils atteignent ces objectifs.

Développer de nouvelles technologies et de nouveaux outils, et les mettre à la disposition des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour leur permettre de travailler dans la langue officielle de leur choix.

Mettre à la disposition des employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour faciliter l'apprentissage d'une deuxième langue officielle.

Élaborer un outil pour mesurer les progrès et les résultats des employés qui suivent une formation linguistique.

FAITS SAILLANTS

La fonction publique est informée et comprend ses responsabilités à l'égard des langues officielles

FORMATION DU PERSONNEL SUR LA POLITIQUE SUR LA LANGUE DE TRAVAIL

Le GNB reconnaît le rôle essentiel de son personnel dans l'application de la *Loi sur les langues officielles*. Comme pour les modules sur la *Loi* et la politique sur la langue de service, le module sur la langue de travail a été mis à jour et lancé le 5 mai 2025. Il est également obligatoire pour tous les nouveaux employés de la Partie I et devra être suivi à nouveau aux cinq ans. Ce module vise à aider tous les employés, peu importe leur rôle, à mieux comprendre comment créer un environnement de travail respectueux, où le français et l'anglais peuvent être utilisés librement.



Module 3: Introduction à la Politique sur la langue de travail



À qui la Politique s'applique-t-elle?

La Politique sur la langue de travail s'applique à la partie I (ministères et organismes) du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

La Politique s'applique au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Elle ne s'applique toutefois pas aux divisions du ministère organisées sur la base de l'une ou l'autre des langues officielles. La Politique ne s'applique pas aux écoles et aux bureaux des districts scolaires.

La Politique s'applique au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, mais elle ne s'applique pas aux collèges communautaires organisés sur la base de l'une ou l'autre des langues officielles.

FORMATION EN LANGUE SECONDE : RAPPORT DE PROGRESSION DES APPRENANTS

Le Secrétariat est fier d'avoir travaillé en 2024-2025 en collaboration avec l'Université de Moncton pour le développement d'un rapport de progression pour tous les employés du GNB inscrits au programme de formation en langue seconde. Le rapport de progression, qui répond aux actions à prendre pour atteindre l'objectif n° 2 du plan de mise en œuvre, constitue un outil précieux tant pour les apprenants en langue seconde que pour leurs gestionnaires. Il permet aux employés de suivre l'évolution de leurs apprentissages, en mettant en évidence les compétences acquises ainsi que les aspects à améliorer. Pour les gestionnaires, ces rapports facilitent la planification stratégique des ressources linguistiques au sein de leurs équipes et contribuent à assurer la pérennité des services bilingues. Cette initiative a été bien accueillie, tant par les apprenants que par les gestionnaires.

CRÉER DES OCCASIONS DE PRATIQUER LA DEUXIÈME LANGUE

La formation en langue seconde et l'apprentissage d'une deuxième langue permettent aux employés de développer leur carrière et d'être en mesure d'offrir des services de qualité aux gens du Nouveau-Brunswick. Il n'empêche toutefois que la pratique est tout aussi importante sinon plus importante que la formation comme telle. Afin de réaliser une autre action contenue dans son plan de mise en œuvre, le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec les ministères et organismes afin de les encourager à développer des initiatives pour permettre aux employés de pratiquer leur langue seconde en milieu de travail.



DICTÉE P.G.L. DE LA FRANCOPHONIE

Pour une deuxième année consécutive, le Secrétariat s'est joint à La Dictée P.G.L. de la Francophonie afin de créer une occasion pour les employés de la Partie I de participer à une dictée organisée dans le cadre du mois de mars, Mois de la Francophonie. Cette activité visait à rassembler en présentiel des francophones, des francophiles et des apprenants de la langue française dans une ambiance conviviale et non compétitive. Adaptée à tous les niveaux de compétence linguistique, la dictée a été livrée par le ministre responsable de la Francophonie et diffusée en direct dans les salles de conférence à travers la province.

En 2025, le taux de participation a connu une hausse de 25 % par rapport à l'année précédente, avec une augmentation notable de 12 % chez les francophiles et les apprenants.

Les participants ont exprimé leur fierté malgré les erreurs commises, et se sont montrés motivés à progresser. Ces retours positifs soulignent l'importance de l'initiative du Secrétariat, qui contribue à créer un environnement favorable à l'apprentissage du français et de la langue seconde.

De plus, pour une toute première fois, le département de français de l'Université du Nouveau-Brunswick et celui des langues romanes de l'Université St. Thomas, se sont joints à la Dictée P.G.L. de la Francophonie du GNB. Cette activité a réuni 29 étudiants et quelques professeurs de français. La compétition amicale entre étudiants et professeurs a été appréciée par tous les participants, qui se sont promis de répéter l'expérience en 2026.



Plusieurs employés du GNB profitent de l'activité La Dictée P.G.L. de la Francophonie pour parfaire leurs connaissances en français ou tester leurs compétences linguistiques dans leur langue seconde. Les participants s'inscrivent de partout dans la province — comme ici, sur la photo, de gauche à droite, des employés des bureaux du GNB à Moncton et à Fredericton.

La fonction publique dispose d'outils pour travailler dans la langue de son choix

BOÎTE À OUTILS

Dans le cadre de son soutien aux employés, le Secrétariat s'engage à rechercher et développer des pratiques exemplaires favorisant le travail dans la langue de choix en milieu bilingue.

Un site intranet a été développé pour faciliter la communication interne pour tous les employés du GNB Partie I et pour offrir un répertoire d'outils liés aux langues officielles.

Cette boîte à outils comprend des ressources sur l'offre active, la communication entre bureaux régionaux du GNB, la formation en langue seconde, les réunions bilingues, ainsi que des dictionnaires en ligne. Tous les nouveaux employés sont informés de cet outil lors de leur orientation.

Le site a enregistré plus de

8000

visites sur sa version anglaise et plus de 1 100 visites sur sa version française.

SIGNATURE COURRIEL ET FONDS D'ÉCRAN

Afin d'adresser la question de l'insécurité linguistique et d'amener les employés du GNB à utiliser leur langue seconde, le Secrétariat a développé une série de signatures courriel. Ainsi, les employés qui le désirent peuvent s'afficher officiellement comme étant un apprenant en français ou en anglais ou même bilingue.

De plus, étant donné que les rencontres virtuelles sont la nouvelle norme au travail, le Secrétariat a développé des fonds d'écran qui permettent aux employés du GNB d'afficher librement leur statut linguistique.

Bonjour!

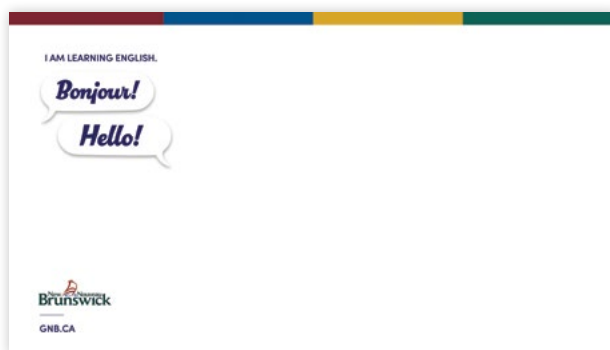
Hello!

*Je suis bilingue
I am bilingual*

Hello!

Bonjour!

*J'apprends le
français*



03

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 03 :

LES GENS DU NOUVEAU-BRUNSWICK COMPRENNENT LES AVANTAGES SOCIO-ÉCONOMIQUES DU BILINGUISME GRÂCE À UNE COMMUNICATION AMÉLIORÉE ET EFFICACE ET À UN MEILLEUR SOUTIEN.

Le bilinguisme présente des avantages économiques significatifs, tant pour les individus que pour les entreprises et pour la province. Les personnes bilingues ont souvent de meilleures perspectives de carrière. Pour les entreprises, le bilinguisme facilite l'accès à de nouveaux marchés et renforce la compétitivité. Enfin, le Nouveau-Brunswick qui compte sur une bonne population bilingue bénéficie d'une contribution accrue au PIB et d'une main-d'œuvre plus dynamique. Dans le cadre de son Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* 2024-2031, le Secrétariat s'engage à prendre les mesures nécessaires afin d'informer les gens du Nouveau-Brunswick sur les avantages économiques du bilinguisme.

Grâce à des actions précises en 2024-2025, le Secrétariat a été en mesure d'atteindre certains de ses objectifs à court, moyen et long terme.

ACTIONS

Élaborer un sondage qui sera réalisé tous les deux ans pour mesurer le soutien et la compréhension du public envers le bilinguisme et les langues officielles.

Élaborer des campagnes et des outils de promotion à l'intention du public et des fonctionnaires.

Élaborer des stratégies de communications internes pour que les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick comprennent la *Loi sur les langues officielles* et leur rôle.

FAITS SAILLANTS

Le Nouveau-Brunswick, chef de file en matière de bilinguisme économique

ÉTUDE SUR LES IMPACTS ÉCONOMIQUES DU BILINGUISME AU NOUVEAU-BRUNSWICK

En mai 2025, le Secrétariat a procédé à l'embauche d'experts du Conference Board of Canada pour réaliser une étude sur les impacts économiques du bilinguisme sur le PIB de la province. L'étude permettra de mettre à jour les données existantes sur les retombées économiques du bilinguisme, et fournira des éléments factuels permettant d'éclairer les politiques publiques et les stratégies de promotion du bilinguisme futures du Secrétariat.

L'étude permettra notamment de brosser un portrait détaillé des travailleurs bilingues au Nouveau-Brunswick, ainsi que les emplois qu'ils occupent tant dans les secteurs public et privé. Ce portrait socioéconomique des personnes bilingues au Nouveau-Brunswick permettra ensuite de mieux cibler leur contribution à l'économie de la province. Le rapport final sera disponible à la fin de 2025.

Selon une étude pancanadienne du Conference Board of Canada en 2019 sur le bilinguisme, les travailleurs bilingues du Nouveau-Brunswick génèrent

38%

du PIB de la province.

LE BILINGUISME – UNE OCCASION EN OR POUR LE SECTEUR TOURISTIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Secrétariat a fait une présentation sur les avantages du bilinguisme pour le secteur touristique de la province lors de la réunion annuelle en novembre 2024 de l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick (AITNB). Le Secrétariat a profité de l'occasion pour partager des informations intéressantes avec la centaine de participants présent, notamment le fait que le Nouveau-Brunswick est la deuxième province qui profite le plus du tourisme québécois par habitant, avec environ 140 000 touristes québécois par année, tout juste après l'Île-du-Prince-Édouard. La possibilité d'être servi en français est une des principales raisons pour lesquelles les touristes québécois choisissent le Nouveau-Brunswick pour leurs vacances. De plus, la tenue en 2029 dans la province des Jeux du Canada et du Congrès mondial acadien attireront des milliers de touristes francophones et anglophones du pays et d'ailleurs.



De gauche à droite, Johanne Bérubé-Gagné, (AITNB), Vicky Deschênes (Secrétariat), Ginette Doiron (AITNB)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE – RENDEZ-VOUS ACADIE-QUÉBEC 2024 (RVAQ)

Le Secrétariat a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires — le Bureau du Québec dans les provinces atlantiques, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick et la Fédération des chambres de commerce du Québec — pour organiser la neuvième édition du Rendez-vous Acadie-Québec, qui a eu lieu dans la Péninsule acadienne en 2024. Au-delà de 210 entrepreneurs et acteurs économiques du Nouveau-Brunswick et du Québec se sont réunis lors de cet événement de réseautage pour discuter de nouvelles occasions d'affaires et établir des partenariats. Plus de 300 rencontres B2B (Business to Business) ont pris place, et 81 % des participants sondés ont indiqué avoir entamé des ententes de collaboration à la suite de leur participation.

Les préparatifs pour l'édition de 2026, qui doit avoir lieu au Québec, ont été entamés.

Les RVAQ ont vu le jour en 2005 et ont lieu aux deux ans, en alternance entre le Nouveau-Brunswick et le Québec. Le RVAQ est une conférence d'affaires qui vise en tout premier lieu les entrepreneurs et les dirigeants d'entreprises francophones du Québec et du Nouveau-Brunswick ainsi que des autres provinces atlantiques, et en particulier, les PME. Il a pour objectif de favoriser l'émergence de partenariats ou d'alliances, d'accroître les liens, les réseaux et les lieux d'échanges dans une perspective de développement économique et de croissance. Il permet l'échange d'informations et le partage de meilleures pratiques, tout en les encourageant à faire des affaires en français.

CONSEIL DES MINISTRES SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE – AGORA SUR LA FRANCOPHONIE ÉCONOMIQUE

En août 2024, le Secrétariat a participé à l'Agora — Francophonie économique du Conseil des ministres sur la francophonie canadienne, tenue à Halifax. Cette activité organisée en marge de la rencontre des ministres de la francophonie canadienne visait à identifier des pistes pour mieux appuyer la contribution de la francophonie et du bilinguisme à la prospérité du Canada.

Le ministre responsable de la Francophonie du Nouveau-Brunswick a pris part à l'événement et a livré un discours devant plus d'une centaine d'acteurs des secteurs privés, académiques, associatif et gouvernementaux sur les avantages économiques du bilinguisme au Nouveau-Brunswick et pour la francophonie canadienne.



RVAQ 2024



Agora économique

04

OBJECTIF STRATÉGIQUE N° 04 :

DES MESURES POSITIVES SONT MISES EN ŒUVRE POUR
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DES DEUX COMMUNAUTÉS
LINGUISTIQUES OFFICIELLES

Dans le cadre du Plan de mise en œuvre de la *Loi sur les langues officielles* 2024-2031, le Secrétariat s'engage à encourager toute initiative gouvernementale qui contribue au développement culturel, économique, éducationnel et social des communautés de langue officielle.

Grâce à des actions précises, le Secrétariat croit être en mesure d'atteindre ses objectifs à court, moyen et long terme.

ACTIONS

Soutenir le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, par l'entremise du centre d'excellence consacré à l'apprentissage des langues, afin d'améliorer l'accès aux programmes d'apprentissage des langues secondes dans le système scolaire.

Appuyer le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, par l'entremise de la Division de l'immigration, dans ses efforts visant à favoriser l'immigration francophone.

Appuyer l'apprentissage de la langue seconde chez les adultes et les étudiants du Nouveau-Brunswick en collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire.

Appuyer la mise en œuvre de stratégies visant à promouvoir l'accès à la formation en langue seconde dans les communautés et à donner aux gens l'occasion de s'exercer.

Élaborer des ententes de collaboration avec les partenaires communautaires afin de mettre sur pied des projets bilingues.

En collaboration avec le gouvernement du Canada, augmenter le financement des services en français et des programmes de langues officielles.

Continuer à travailler avec les communautés francophones afin de parvenir à une véritable égalité entre les deux communautés linguistiques.



FAITS SAILLANTS

Le Nouveau-Brunswick assume son rôle de chef de file en matière de bilinguisme

LETTRES DE MANDAT DES MINISTRES, DES SOUS-MINISTRES ET DES DIRIGEANTS DES AGENCES

Le Secrétariat aux langues officielles a travaillé en étroite collaboration en novembre 2024 avec les employés du Conseil exécutif du GNB à la rédaction des lettres de mandat des ministres, des sous-ministres et des dirigeants des sociétés de la Couronne afin d'inclure une référence à la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick et de l'importance de faire preuve de leadership en la matière non seulement au sein du GNB mais dans toutes les communautés de la province.

Les lettres de mandat, signées par la première ministre, définissent clairement les attentes, les priorités et les responsabilités qui sont confiées aux élus et aux hauts fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. En 2024, et pour la toute première fois, les lettres de mandat des ministres, des sous-ministres et des dirigeants des organismes incluent des responsabilités envers la *Loi sur les langues officielles*.

« La Loi sur les langues officielles, qui garantit l'égalité de nos langues officielles et de nos communautés linguistiques, fait partie intégrante de notre culture, de notre histoire et de notre avenir en tant que province. Je m'attends à ce que nous travaillions tous ensemble et que nous fassions preuve de leadership afin de permettre au Nouveau-Brunswick de remplir son rôle de chef de file en matière de langues officielles au pays et dans le monde. »

– EXTRAIT DE LA LETTRE DE MANDAT

Partenariats et partage d'informations

SECTEURS D'ÉDUCATION : IMMERSION ET ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Dans le but d'augmenter le niveau de bilinguisme au Nouveau-Brunswick à 35 % d'ici 2031, le Secrétariat a établi des partenariats stratégiques avec le Centre d'excellence pour l'apprentissage des langues du secteur anglophone du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, ainsi qu'avec l'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) et l'Université St. Thomas (STU). Ces partenariats visent à renforcer la vitalité des communautés de langues officielles et à créer des activités favorisant un apprentissage authentique du français langue seconde, tout en encourageant l'engagement communautaire et en soutenant l'atteinte des objectifs en matière de bilinguisme dans la province.



Gauche à droite : Ginny Steeves (ÉDPE),
Vicky Deschênes (Secrétariat), Ransford Lockhart (ÉDPE)

SEMAINE DU PATRIMOINE 2025

La Semaine du patrimoine 2025 avait comme thème provincial les langues officielles grâce à un partenariat entre le Secrétariat et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Cette dernière s'est déroulée du 10 au 17 février 2025 sous le thème « *Célébrons les langues officielles du Nouveau-Brunswick* ». Des messages sur les réseaux sociaux et des produits de communication avec divers organismes culturels ont été diffusés afin d'encourager l'organisation d'activités spéciales pour souligner le caractère bilingue de la province.



Collaboration avec les partenaires communautaires

DISCUSSION SUR LE BILINGUISME

En 2024, le Secrétariat a organisé à Moncton un forum de discussions sur le bilinguisme et le vivre-ensemble entre francophones et anglophones du Nouveau-Brunswick. Dirigé par une firme d'expert-conseil en gestion du changement, le forum a réuni une cinquantaine de représentants de 20 organismes francophones, anglophones et bilingues de partout dans la province. Plusieurs secteurs étaient représentés : éducation, enseignement postsecondaire, municipal, culturel et social. Cette activité avait comme objectif de permettre des échanges positifs et constructifs sur le bilinguisme, et d'identifier des initiatives et des outils qui permettraient un rapprochement des deux communautés de langues officielles. À la suite de ce forum, de nombreuses initiatives ont été identifiées par les participants. Afin d'assurer un suivi aux idées proposées, le Secrétariat a mis de l'avant plusieurs initiatives, notamment : la création d'un comité de discussion et de partage de connaissances, qui échangeront de façon virtuelle trois fois par année de l'information sur leurs progrès, leurs réalisations et leurs défis; la publication d'un bulletin d'information destiné aux groupes et aux organismes bilingues, la création d'un programme de financement d'activités bilingues; et le développement de partenariat avec les établissements d'enseignement postsecondaire pour soutenir et encourager les étudiants issus de l'immersion française qui poursuivent des études postsecondaires à continuer d'utiliser leur langue seconde.



PROGRAMME D'APPUI AU BILINGUISME DU NOUVEAU-BRUNSWICK (PABNB)

Le Secrétariat a mis en place le Programme d'appui au bilinguisme du Nouveau-Brunswick. Ce programme de financement vise surtout à soutenir les groupes qui désirent organiser des activités favorisant le respect, la communication et le rapprochement entre les deux communautés linguistiques du Nouveau-Brunswick. En 2024-2025, le Secrétariat a investi dans plus d'une trentaine de projets de partout en province qui avaient comme objectifs de rassembler les deux communautés de langues officielles. Le financement aura permis à des organismes comme les Jeunesses Musicales Canada, ArtsLink NB, le Festival Frye, l'organisme Le français pour l'avenir, la Commission de services régionaux de Kent, ou l'Association Patrimoine Nouveau-Brunswick de lancer des initiatives qui favorisent la coopération entre les deux communautés linguistiques.



La pièce de théâtre Becca

HISTOIRE À SUCCÈS : LA PIÈCE DE THÉÂTRE BECCA

Pour la première fois au Nouveau-Brunswick, deux compagnies de théâtre — le Théâtre Populaire de l'Acadie, basé à Caraquet, et Theatre New Brunswick, situé à Fredericton — ont uni leurs forces pour créer une production théâtrale bilingue.

Grâce au soutien du programme PABNB, cette œuvre a pu bénéficier d'un surtitrage projeté sur écran pendant les représentations, facilitant ainsi la compréhension pour un public aux compétences linguistiques variées. La pièce a été présentée à 18 reprises dans 10 communautés à travers la province — notamment à Fredericton, à Tracadie, à Caraquet, à Miramichi, à Moncton, à Edmundston, à Saint John, à Sackville, à Bathurst et à Dalhousie, rejoignant environ 2 800 spectateurs.

Cette collaboration a été chaleureusement accueillie, tant par les compagnies de théâtre que par le public, qui a grandement apprécié cette initiative inclusive et novatrice.



La pièce de théâtre Becca

Ententes intergouvernementales

ENTENTE CANADA – NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE À L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS LANGUE PREMIÈRE ET À L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Cette entente multilatérale pluriannuelle entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires établit les paramètres clés de la collaboration entre les deux ordres de gouvernement en matière de langues officielles en éducation. Elle fournit également un mécanisme par lequel le gouvernement fédéral contribue aux coûts engagés par les provinces et les territoires pour la prestation de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde. En vertu de cette entente, chaque province et territoire négocie une entente bilatérale de partage des coûts adaptée à ses propres priorités.

Grâce au partenariat entre le Secrétariat, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a ratifié une nouvelle entente de quatre ans, au montant de 133 millions de dollars avec le gouvernement fédéral. Ces sommes seront investies dans les programmes d'éducation francophones, le programme d'immersion française et les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick.

ENTENTE CANADA – NOUVEAU-BRUNSWICK RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS

Ce programme vise à soutenir des initiatives qui permettent au gouvernement provincial d'améliorer les services en français et de contribuer à l'égalité des deux communautés linguistiques officielles.

Le Secrétariat a renouvelé l'entente qui prenait fin en 2024 pour la reconduire jusqu'en 2028 garantissant ainsi un financement annuel de sept millions de dollars dans les initiatives du GNB pour l'amélioration des services en français et l'assistance aux communautés linguistiques minoritaires.



Grâce à l'entente Canada-N.-B. sur les services en français, les gens de la province peuvent recevoir des services de qualité dans la langue de leur choix partout en province.

ENTENTES DE COOPÉRATION INTERPROVINCIALES

Le Secrétariat gère l'Entente de coopération en matière de francophonie avec le Québec. Des discussions ont été entamées en 2024 afin de renouveler l'entente actuelle qui date de 2018.

Une déclaration commune a également été signée avec l'Ontario en 2024 afin de resserrer la coopération en francophonie et préparer la signature d'une éventuelle entente formelle en 2026. La déclaration aborde notamment les échanges économiques, éducatifs et culturels, ainsi que la recherche, l'enseignement supérieur, le secteur municipal, les arts, le numérique, les communications, le tourisme et la jeunesse. Le Secrétariat est également en discussion avec le Manitoba pour renouveler l'entente de coopération en francophonie qui date de 2002.

La somme de ces trois ententes représente des investissements de près de 300 000 \$ par année dans des projets de développement social et économique pour la minorité francophone.



Promouvoir l'éducation et la vie communautaire et culturelle des minorités francophones

CENTRES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE

Le Secrétariat contribue annuellement une somme de 1,8 million de dollars aux trois centres communautaires francophones du Nouveau-Brunswick. Le concept de centre scolaire et communautaire, présenté en 1978 dans la province, vise à promouvoir l'éducation ainsi que la vie communautaire et culturelle des minorités francophones. Il existe trois centres communautaires francophones au Nouveau-Brunswick, le Centre communautaire Sainte-Anne à Fredericton, le Centre scolaire communautaire Samuel-de-Champlain à Saint John, et le Carrefour Beausoleil à Miramichi. Ces centres regroupent sous un même toit plusieurs services francophones servant ainsi de point central de rencontre pour les jeunes et leur famille issue du milieu minoritaire francophone où s'exprime la vitalité de la communauté et constituent un atout pour son développement. Les trois centres contribuent à l'écosystème économique des régions où ils sont situés en étant des moteurs économiques et des catalyseurs de l'immigration francophone.

À la suite de rencontres et de discussions entre le Secrétariat et les dirigeants des trois centres, il fut décidé d'entreprendre en 2025 une étude sur le financement à long terme pour les centres. Une firme externe a été embauchée afin de dresser un portrait du fonctionnement actuel des trois centres scolaires communautaires, d'identifier les besoins et défis présents et futurs, et de proposer une formule de financement des opérations viable, stable et prévisible. Un rapport final est attendu d'ici la fin de 2025.

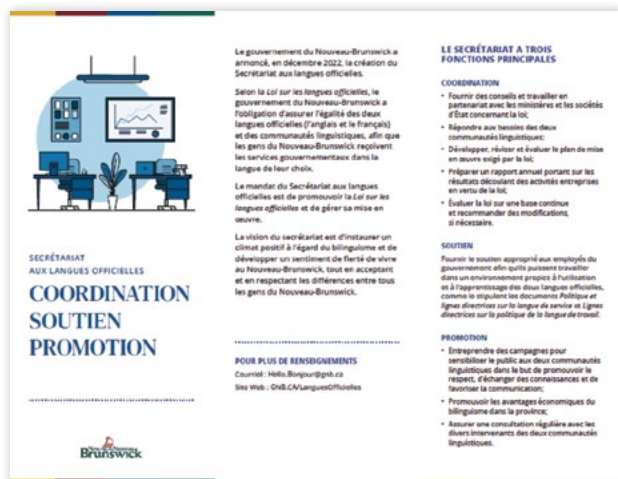


PROMOTION

La promotion des langues officielles est un des trois mandats du Secrétariat aux langues officielles. En 2024-2025, le Secrétariat a développé plusieurs produits et initiatives de communications destinés tant au public qu'aux employés du GNB, afin de favoriser un climat positif autour des deux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

BROCHURES D'INFORMATION SUR LE SECRÉTARIAT ET LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Étant une nouvelle entité gouvernementale, le Secrétariat a créé en 2024-2025 des brochures d'information pour décrire ses fonctions et informer les membres du public et les employés du GNB sur la *Loi sur les langues officielles* et les avantages d'apprendre les deux langues officielles. Ces dépliants ont été distribués dans les différents ministères, et les bureaux de services régionaux de Service Nouveau-Brunswick afin de joindre le plus grand nombre de personnes possible.



PREMIÈRE JOURNÉE DES LANGUES OFFICIELLES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le 14 septembre 2023, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a déclaré officiellement le deuxième jeudi du mois de septembre la *Journée des langues officielles du Nouveau-Brunswick*. Cette journée est également célébrée au sein de la fonction publique fédérale et par plusieurs organismes communautaires bilingues à travers le pays. Grâce à cette déclaration annuelle, le Nouveau-Brunswick, étant la seule province officiellement bilingue au Canada, assure ainsi son rôle de chef de file au pays en matière de langues officielles.

Le 12 septembre 2024, le Secrétariat a organisé la toute première édition de la *Journée des langues officielles du Nouveau-Brunswick* dans la capitale provinciale à Fredericton. L'événement comprenait un webinaire, un jeu-questionnaire portant sur la *Loi sur les langues officielles* destiné aux employés du GNB, ainsi que la distribution de drapeaux et de dépliants aux passants sur les verts au centre-ville de Fredericton. Le jeu-questionnaire a connu un bon taux de participation avec un total de 208 participants. L'édition 2024 a également été soulignée dans les hôpitaux du Réseau de santé Horizon, à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans des classes d'immersion française.



Le Secrétariat aux langues officielles et l'Association Patrimoine du NB



Horizon – Hôpital Régional de Saint John



Exposition à l'Assemblée législative

BULLETINS D'INFORMATION COMMUNAUTAIRES

À la suite du forum de discussion sur le bilinguisme et le vivre-ensemble en 2024, et afin de maintenir une communication ouverte avec les participants, le Secrétariat a produit et distribué des bulletins d'information trimestriels. Ces bulletins contenaient des informations sur les activités du Secrétariat et le financement disponible pour la tenue d'activités en plus de contenir des histoires à succès des groupes participants. La réception de ces bulletins d'information fut très positive.

Newsletter

JUNE 2025
VOLUME 2, ISSUE 1

The Secretariat of Official Languages had a fun and busy spring, full of bilingual activities that celebrate bilingualism and help bring English and French speakers together. In this edition, you'll find cool stories and easy tips to help you practice your second official language!

Bulletin

JUIN 2025
VOLUME 2, NUMÉRO 1

Le Secrétariat aux langues officielles a eu un printemps bien rempli, avec plein d'activités bilingues pour célébrer le bilinguisme et rapprocher les communautés anglophones et francophones. Dans cette édition, vous trouverez des histoires inspirantes et des idées simples pour pratiquer votre deuxième langue officielle.

DICTÉE DE LA FRANCOPHONIE 2025: A GREAT SUCCESS!

On March 14, over 165 employees took part in the 2nd edition of the Dictée, hosted by the Minister responsible for Francophonie, Robert Gauvin. With a 60% participation rate and a strong presence of second-language learners, the event was an inspiring example of inclusion.

UNB and STU also joined the initiative: 29 students took part in the dictation simultaneously with GNB employees.

CONGRATULATIONS TO THE WINNERS:

- **Advanced French:** Isabelle Bélanger-Brown (Department of Aboriginal Affairs)
- **Second language:** Robin McLeod (Service New Brunswick)
- **Participation:** Kissi Kaba Kamano (Service New Brunswick)

Thanks to all the volunteers and congratulations to the winners! See you next year!

DICTÉE DE LA FRANCOPHONIE 2025 : UNE BELLE RÉUSSITE !

Le 14 mars, plus de 165 employés ont pris part à la 2^e édition de la Dictée, animée par le ministre responsable de la Francophonie, l'honorable Robert Gauvin. Avec un taux de participation de 60% et une forte présence d'apprenants en langue seconde, l'événement a été un bel exemple d'inclusion.

L'UNB et STU ont aussi joint l'initiative : 29 étudiants ont pris part à la dictée en simultané avec les employés du GNB.

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS :

- **Français avancé:** Isabelle Bélanger-Brown (Ministère des affaires autochtones)
- **Langue seconde:** Robin McLeod (Service New Brunswick)
- **Participation:** Kissi Kaba Kamano (Service New Brunswick)

Merci aux bénévoles et félicitations aux gagnants! On se retrouve l'an prochain!



Moncton and Fredericton
Moncton et Fredericton

ÉDITION SPÉCIALE BILINGUE DU MAGAZINE CULTUREL [EDIT]

Une idée originale développée par l'équipe du Secrétariat afin de communiquer de façon positive le dossier des langues officielles avec le public fut de publier une édition spéciale du magazine [EDIT]. Reconnu pour la qualité de ses publications, le magazine [EDIT] a accepté de publier une édition consacrée uniquement au bilinguisme. L'édition spéciale raconte le parcours et la carrière de gens du Nouveau-Brunswick qui ont su tirer avantage de leur bilinguisme et qui continuent d'influencer positivement le développement de nos communautés.

"One language sets you in a corridor of life. Two languages open every door along the way"

— Frank Smith

Canadian contemporary psycholinguist recognized for his contributions in linguistics and cognitive psychology.

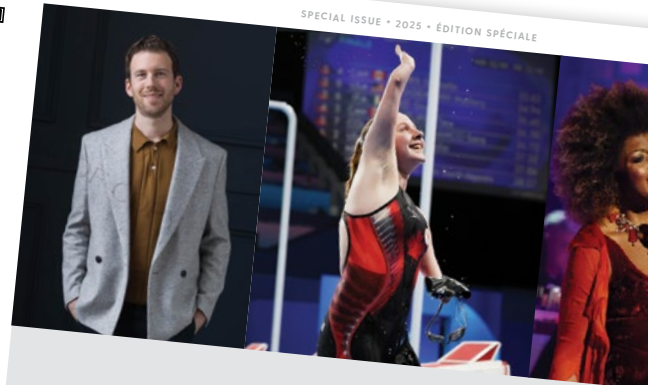
« Une langue vous place dans un couloir pour la vie. Deux langues ouvrent toutes les portes en chemin. »

— Frank Smith

Psycholinguiste contemporain canadien reconnu pour ses contributions en linguistique et en psychologie cognitive.

[EDIT]

SPECIAL ISSUE • 2025 • ÉDITION SPÉCIALE



[EDIT]

CELEBRATING BILINGUALISM
CÉLÉBRER LE BILINGUISME



WIT, MODESTY AND WISDOM FROM ATLANTIC CANADA

[EDIT]

SPECIAL ISSUE • 2025 • ÉDITION SPÉCIALE

MESSAGES AUX EMPLOYÉS DU GNB

Le Secrétariat envoie plusieurs fois par année des courriels de masse à tous les employés de la fonction publique de la Partie I afin de les tenir informés des récentes initiatives en matière de langues officielles, et de les remercier pour leur professionnalisme et leur efficacité.

Ces courriels de masse sont envoyés dans le cadre du Mois de la Francophonie pour inviter les employés du GNB à ne pas hésiter à pratiquer leur langue seconde, la Fête du Nouveau-Brunswick, pour rappeler au personnel que nous pouvons être fiers du travail accompli et du fait que nous soyons la seule province officiellement bilingue au Canada, la journée de la Fête nationale de l'Acadie, pour rappeler aux employés, surtout les nouveaux employés et les employés anglophones que le 15 août est une date importante pour leurs collègues francophones, et naturellement la Journée des langues officielles pour les inviter à réfléchir à l'importance des langues officielles et de leur rôle comme employés de la fonction publique.



Mois de la Francophonie Francophonie Month 2025

This March, New Brunswickers will proudly celebrate Francophonie Month 2025, joining Canada and 92 other members of the [Organisation Internationale de la Francophonie](#) in honoring French language and culture. On March 20, International Francophonie Day, over 300 million Francophones worldwide will celebrate the day under the theme of « Je m'éduque donc j'agis ». Schools across the province will celebrate the 36th annual [Provincial French Pride Week](#), from March 17 to 21, under the theme "Ma Francophonie en harmonie!".

To add to the celebrations, the second edition of the Dictée P.G.L. will take place on March 14, 2025, providing Part I employees, whether Francophones, French second language learners or Francophiles, an opportunity to test their French grammar and spelling skills in a friendly competition. Good luck to all participants!

Happy Francophonie Month 2025!

*The Secretariat of
Official Languages*

En mars, les résidents du Nouveau-Brunswick célébreront fièrement le Mois de la Francophonie 2025, se joignant au Canada et à 92 autres membres de l'[Organisation internationale de la Francophonie](#) pour honorer la langue et la culture francophone. Le 20 mars, Journée internationale de la Francophonie, plus de 300 millions de francophones dans le monde souligneront cette journée dont le thème est « Je m'éduque donc j'agis ». Les écoles de la province célébreront la 36e [Semaine provinciale de la fierté française](#), du 17 au 21 mars, dont le thème est « Ma Francophonie en harmonie ! ».

Pour ajouter aux célébrations, la deuxième édition de la Dictée P.G.L. aura lieu le 14 mars 2025, offrant aux employés de la Partie I, qu'ils soient francophones, apprenant de la langue seconde ou francophiles, l'occasion de tester leurs compétences en grammaire et en orthographe françaises dans le cadre d'une compétition amicale. Bonne chance à tous les participants !

Joyeux Mois de la Francophonie 2025 !

*Le Secrétariat aux
langues officielles*

PAGE INTRANET

Le Secrétariat aura consacré de nombreuses heures en 2024-2025 à développer une page Intranet accessible à tous les employés de la Partie I afin de partager le plus d'information possible sur les langues officielles et rendre disponibles des documents et des outils pratiques pour les aider dans leur tâche. Le Secrétariat aura publié une vingtaine d'articles divers sur des sujets comme l'offre active, la Fête nationale de l'Acadie, des trucs et astuces sur comment pratiquer sa deuxième langue au bureau et à la maison, des jeux-questionnaires sur la *Loi* et les langues officielles, des histoires à succès et bien d'autres. En tout, plus de 4 700 visiteurs uniques et plus de 28 000 visites ont été enregistrées sur la page Intranet du Secrétariat du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025. La section de la « Boîte à outils » est la portion de la page la plus achalandée.

The screenshot displays the Intranet homepage for the Official Languages Secretariat. At the top, a large banner features a bridge over water with the text "Secrétariat aux langues officielles" and a link "En savoir plus →". To the right of the banner are four tiles: "Langue de travail" (with alphabet blocks), "Langue de service" (with a grid of letters), "Boîte à outils" (with a hand writing), and "Formation en langue seconde" (with a person at a computer). Below the banner are four dark green buttons with document icons: "Vous êtes plus bilingue que vous le pensez", "Coordinateurs de Langues officielles", "Politique et lignes directrices sur la langue de travail", and "Politique et lignes directrices sur la langue de service". The main content area is divided into four sections: "Nos annonces" (with a "+ Add" button and three article cards about bilingualism, an exhibition, and a summit), "Bulletins" (with a "See all" link and three "Official Languages" bulletin cards), "Plan de mis en oeuvre" (with a "See all" link and a large colorful graphic for the 2024-2031 plan), and "Vidéos informatifs" (currently empty).



Secrétariat aux langues officielles
Ministère des Affaires intergouvernementales
Janvier 2026